

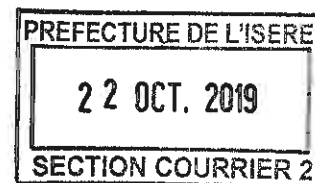
OFFICE DE TOURISME DE GRENOBLE ALPES METROPOLE / EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Le 03 octobre 2019, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole, s'est réuni en 133^{ème} assemblée, à la Maison du Tourisme, sous la présidence de M. Fabrice Hugelé, Président de l'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole.

Sur 11 membres titulaires :

Étaient présents :

1. Fabrice HUGELÉ, représentant de Grenoble Alpes Métropole, pouvoir d'Hugues de Villard,
2. Geneviève BALESTRIERI, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
3. Antoine BACK, représentant de Grenoble Alpes Métropole, pouvoir de Claus Habfast,
4. Dominique ESCARON, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
5. Yannick BELLE, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
6. Pascal BARTHÉLÉMY, représentant la CITHI/UMIH,
7. Michel GUILLOT, représentant de la Chambre des Métiers de de l'Artisanat.



Sur les membres associés :

Étaient présents également :

8. Fabienne TURPIN, directrice du tourisme et de la promotion du territoire métropole,
9. Hervé THOUMINE, Trésorier Principal,
10. Yves EXBRAYAT, directeur de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole.

Délibération n° 2019.936

Objet : Admission en non-valeur

A la demande la Trésorerie de Grenoble Municipale, il est soumis au comité directeur les créances irrécouvrables pour un montant total de 1 414,44 € TTC, correspondant aux titres détaillés en annexes.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité par 9 voix Pour, de donner un avis favorable à l'admission en non-valeur des créances énumérées ci-dessus pour la somme totale de 1 414,44 € TTC.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.

Transmis en Préfecture

Le

**Pour copie certifiée et conforme
Grenoble, le 03 octobre 2019
Le Président, Fabrice Hugelé**

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 28/06/2019

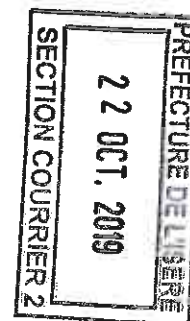
038019 TRES. GRENOBLE MUNICIPALE
32100 - OT DE GRENOBLE ALPES METRO

Exercice 2019

Numéro de la liste 3605400512

21 pièces présentes pour un total de 1 414,44 €

Personne physique - Inconnue	1	Pièces pour	162,54
Personne physique - Particulier	5	Pièces pour	253,90
Personne physique - Artisan Commerçant Agriculteur	1	Pièces pour	100,00
Personne morale de droit privé - Inconnue	1	Pièces pour	30,00
Personne morale de droit privé - Société	10	Pièces pour	741,00
Personne morale de droit privé - Association	2	Pièces pour	105,00
Personne morale de droit public - Etablissement public national	1	Pièces pour	22,00
DIVERS	21	Pièces pour	1 414,44
Poursuite sans effet	11	Pièces pour	1 162,54
Personne disparue	4	Pièces pour	178,90
RAR inférieur seuil poursuite	6	Pièces pour	73,00
Inférieur strictement à 100	14	Pièces pour	316,90
Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	7	Pièces pour	1 097,54
Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0	Pièces pour	0,00
Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0,00
2017	8	Pièces pour	455,90
2016	8	Pièces pour	511,00
2015	1	Pièces pour	30,00
2014	4	Pièces pour	417,54



Exercice pièce	Référence du titre T	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Prestation	Montant initial TTC hors frais de recouvrement
2014	524	1	7088--	HOTEL B ET B GRENOBLE	162,54	Poursuite sans effet	guide hébergement	162,54
2014	963	1	7082--	PARK AND SUITES ELEGA	75,00	Poursuite sans effet	adhésion hébergeurs	75,00
2014	973	1	7082--	PARK AND SUITES ELEGA	105,00	Poursuite sans effet	adhésion hébergeurs	105,00
2014	977	1	7082--	PARK AND SUITES GRENO	75,00	Poursuite sans effet	adhésion hébergeurs	75,00
2015	667	1	7088--	INRIA CRI GRENOBLE RH	30,00	RAR inférieur seuil poursuite	boutique	30,00
2016	6	1	752--	LA MAISON DU PATIENT	100,00	Personne disparue	location salles	444,00
2016	158	2	7088--	QUINTONIC	5,00	RAR inférieur seuil poursuite	forfait groupes	125,00
2016	227	2	7088--	LUTRHY Dominique	5,00	Poursuite sans effet	forfait groupes	5,00
2016	227	1	701--	LUTRHY Dominique	170,00	Poursuite sans effet	forfait groupes	170,00
2016	245	1	7088--	MUTUELLE NATIONALE TE	6,00	RAR inférieur seuil poursuite	boutique	6,00
2016	729	1	7088--	BRUN Beatrice	100,00	Poursuite sans effet	location MDN	915,60
2016	739	2	7088--	VIAJES APOLO	5,00	Poursuite sans effet	forfait groupes	5,00
2016	739	1	701--	VIAJES APOLO	120,00	Poursuite sans effet	forfait groupes	120,00
2017	39	2	7088--	BOUYGUES IMMOBILIER	5,00	RAR inférieur seuil poursuite	forfait groupes	125,00
2017	53	2	7088--	EUROPE EXPRESS EEFC I	5,00	Poursuite sans effet	forfait groupes	5,00
2017	53	1	701--	EUROPE EXPRESS EEFC I	340,00	Poursuite sans effet	forfait groupes	340,00
2017	102	1	707--	MINALI Bella Claire	39,90	Personne disparue	boutique	39,90
2017	102	2	707--	MINALI Bella Claire	10,00	Personne disparue	boutique	10,00
2017	103	1	707--	MINALI Bella Claire	29,00	Personne disparue	boutique	29,00
2017	554	4	7082--	UNIVERSITE GRENOBLE A	22,00	RAR inférieur seuil poursuite	forfait groupes	1 370,00
2017	569	2	7088--	MM2 GRENOBLE SCHUMAN	5,00	RAR inférieur seuil poursuite	forfait groupes	125,00
TOTAL					1 414,44			4 282,04